

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

AVIS

« L'Echo du Merveilleux » reste plus vivant que jamais. A la suite de la dissolution de la Société anonyme de « l'Echo du Merveilleux » et de la mise en vente de notre Revue, un groupe d'amis de Mme Gaston Mery, attaché à la mémoire de l'œuvre de son mari, s'en est rendu acquéreur.

« L'Echo du Merveilleux » continuera à paraître dans le même esprit, mais au point de vue matériel, tant dans son aspect typographique que dans les détails et l'intérêt de sa rédaction, il va subir d'importantes et heureuses modifications.

Nos abonnés et lecteurs trouveront un numéro du 1^{er} janvier rajeuni, transformé et revivifié, avec un programme nouveau et une liste de collaborateurs éminents. A ce numéro seront jointes la table des matières et la couverture de fin d'année.

Nous rappelons, à cette occasion, que tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de la revue, de même que les abonnements, la vente au numéro ou la publicité doit être adressé à M. l'Administrateur de l'Echo du Merveilleux, 15, rue de Verneuil, Paris 7^e.

MARIE MARTEL

M. Martel est morte, âgée de 41 ans, dans le couvent de Caen où elle s'était retirée, après avoir reçu la plus grande marque de faveur dont un mortel puisse être l'objet ici-bas.

Comme la Béatrice de Dante, elle est partie :

In l'alto cielo

Nel reame ove li angeli hanno pace

« dans le haut ciel où les anges ont paix », et sans doute, peut-elle aujourd'hui contempler de près cette « Bonne mère » qu'elle admira tant de fois, si pure et si éblouissante derrière l'ormeau, dans le ciel prédestiné de sa campagne normande.

Son histoire tient en quelques lignes : la Vierge lui est apparue ; elle a consacré sa vie au Seigneur, elle est morte.

Mais sans doute nos lecteurs, je ne parle pas des anciens, ceux qui ont suivi pas à pas les événements de Tilly, de 1896 à 1900, aimeront-ils qu'on leur rappelle les incidents notables de cette existence.

Pour en parler dignement, peut-être me faudrait-il l'état d'âme d'un de ces hagiographes du Moyen-Age qui, dans la cellule de leur couvent, penchés sur les parchemins, abrités du jour par la verrière aux clartés atténuées, transcrivaient avec une plume naïve les saintes légendes fleuries. Mais, bien que je n'aie pas été personnellement le témoin des faits que je vais rapporter, il m'a suffi de relire les écrits de Gaston Mery et le livre du biographe le plus autorisé de Marie Martel, j'ai nommé le marquis de L'Espinasse-Langeac pour revivre cette période de foi ardente, et de merveilleuses visions.

Marie Martel est née le 18 février 1872, dans le village de Cristot, près Tilly. Elle appartenait à une modeste famille paysanne, de celles où la divinité se plaît à choisir ses élus. Son père était employé dans une ferme et sa mère vivait de travaux de couture à la journée. Elle avait deux sœurs, l'une morte jeune et l'autre qui eut une vie dissipée.

D'une santé délicate, d'un caractère timide et presque sauvage, elle trouvait dans ses sentiments pieux la force de supporter une vie médiocre et difficile. « Dès ses premières années, rapporte M. de L'Espinasse, Marie aima la prière et eut une dévotion toute spéciale à la Reine du Ciel. Elle fut un jour rencontrée priant à genoux dans un endroit solitaire :

« Que fais-tu là, lui demanda le passant.

« Je fais une prière à la bonne Vierge pour que mon père se guérisse. »

Au reste, elle-même était une ouvrière active et diligente, au cœur bon et simple, qui n'avait d'autre perspective que de mener jusqu'à son



Apparition de Tilly : La vierge dans la chapelle

terme une existence humble et cachée. D'abord placée comme vachère dans une ferme, elle dut renoncer à ce dur labeur et apprit le métier de couturière.

Il fallut les événements de 1896 pour qu'elle occupât un rôle de premier plan. Elle avait alors vingt-quatre ans.

On sait quel fut le début des événements de Tilly. C'est d'abord toute une classe enfantine de l'école des sœurs qui obtient la faveur des premières visions de la Vierge.

Puis ce sont d'autres visions collectives qui ont pour témoin divers habitants de la petite ville et qui provoquent partout un émoi bien compréhensible. On recherche et on précise le

lieu des apparitions. C'est dans un champ appartenant à M. Lepetit, à une centaine de mètres en arrière d'une haie d'ormes que la sainte Vierge se manifesta. Ce champ devient un lieu de pèlerinage et chaque jour, la foule, croyante ou sceptique, se presse, de plus en plus nombreuse.

Marie Martel est des premières à accourir; malgré son état rhumatismal et une claudication gênante, elle fait bravement chaque jour, à l'aller et au retour, dix kilomètres (c'est la distance de Cristot à Tilly), dans l'espoir qu'elle aussi verra quelque chose. Avec la ferveur qu'on devine, elle s'agenouille dans le champ, égrène son chapelet et mêle sa voix au chœur de ceux qui chantent.

Le 25 avril 1896, elle a sa première vision. Voici le récit qui en a été fait par l'unique témoin de la scène, une dame L... « Nous étions arrivés et Marie s'était mise à prier, quand tout à coup, elle m'interpella à voix basse et me dit :

« Vois-tu quelque chose à droite de l'ormeau? — Non répondis-je. Comment, tu ne vois rien? tu ne vois pas la Sainte Vierge? Oh! qu'elle est belle. » La figure de Marie était transfigurée, rayonnante; elle ne trouvait pas d'autres paroles que celles-ci : « Oh! qu'elle est belle! Elle sourit, elle me tend les bras. » Je ne voyais toujours rien.

Soudain, au-dessus de sa tête, j'aperçois une sorte d'étoile extrêmement brillante qui jetait des rayons lumineux; et puis tout rentra dans l'obscurité. La vision de Marie fut de courte durée, elle s'évanouit subitement comme elle était venue.

« Tout le long de la route, en revenant à Cristot, la pieuse fille m'exprimait son bonheur : « Depuis ma première communion, me disait-elle, jamais je n'ai été si heureuse. »

« Elle me raconta que la Sainte Vierge était d'une beauté toute céleste, qu'elle était vêtue de blanc avec une ceinture bleue, que des roses d'or étaient posées sur ses pieds nus et qu'à ses pieds, sur une bandelette blanche, elle avait lu ces mots écrits en lettres d'or :

JE SUIS L'IMMACULÉE

Le 28 avril, Marie Martel eut une seconde vision et à partir de cette époque jusqu'à la fin de 1889, *c'est-à-dire pendant plus de trois ans,*

sa vie n'est qu'une suite de visions merveilleuses et de béatitude extatique.

Je n'entrerai pas dans le récit de toutes ces visions qui sont rapportées par le menu dans les anciens numéros de l'*Echo du Merveilleux* et dans le livre de M. de l'Espinasse-Langeac. Il y a lieu toutefois de noter sous quelle forme habituelle la Vierge lui apparaissait et quelle était son attitude, pendant l'extase.

« C'était, dit M. de l'Espinasse, toujours la Vierge Immaculée qui se présentait devant Marie, au milieu d'un nuage lumineux, ourlé de rose. Ce nuage ne se formait pas sur le fossé à la droite de l'ormeau, mais à une centaine de mètres en

« En ce qui me concerne, ce fut le jour de Noël 1896 que je me sentis pour la première fois vraiment remué en voyant Marie en extase.

« Elle n'avait plus, pendant ses visions, la physionomie un peu crispée que j'avais remarquée au mois d'août. Son visage s'éclairait d'une beauté rayonnante. Il semblait qu'un grand artiste invisible l'avait modelé à nouveau pour en idéaliser l'expression.

« Les épaules recouvertes d'un épais châle gris, la tête à demi enveloppée d'un fichu, près de sa mère qui tient ses béquilles, Marie, dressée sur la pointe des pieds, les yeux au ciel, tendait vers l'apparition ses mains gantées de laine noire,



Maison de Madame Henry où demeura Marie Martel.

arrière de la haie d'ormes, dans un herbager appartenant également à M. Lepetit.

« La Vierge lui apparut le 28 avril, couronnée d'un diadème orné de gemmes. C'est Marie Immaculée glorieuse, la *représentation fidèle de la blanche statue de la grotte de Lourdes*. Après cette époque, ce sera définitivement celle de Bernadette; le diadème sera remplacé par un voile léger l'enveloppant de la tête aux pieds dans ses plis vaporeux. Marie n'a jamais vu la Vierge que sous ces deux images. » A cela il convient d'ajouter que, plusieurs fois, la Vierge apparut entourée d'anges.

Comment se tenait Marie pendant l'extase. En voici une relation fidèle due à la plume experte de Gaston Mery :

qu'elle joignait dans un geste suppliant. Ses lèvres s'agitaient et on lisait dans leur mouvement, plus qu'on ne les entendait, ces mots : « O ma mère !... ô ma mère !... »

« On croirait à chaque instant que la jeune fille va quitter la terre. Il y a tant de pureté et de passion à la fois dans son attitude de prière, tant d'élan dans sa ferveur, qu'on ne s'étonnerait presque point, vraiment, de la voir s'élever vers les nues. Et, plutôt, on s'étonne que si belle, si rayonnante, elle soit encore une mortelle comme nous ! »

Mais si Marie Martel vivait ainsi une vie mystique, pleine de félicités, sa vie terrestre lui réservait maintes épreuves, dont elle était atteinte en son corps et en son âme. Sa santé ne s'était

pas améliorée et l'arthrite lui tenaillait les membres, au point qu'elle avait dû, pour marcher, s'aider de béquilles. D'autre part, elle était en butte à la jalousie des uns, aux critiques et à la défiance des autres. On calomniait sa vie privée, on attribuait à sa vision une origine diabolique. On alla même un jour jusqu'à la menacer de mort et, à l'occasion de la procession du 15 août 1896, des amis dévoués durent la protéger contre les fureurs de la foule.

Ce n'est pas le lieu de raviver ici les ardues polémiques dont elle fut jadis l'occasion. Elle fut particulièrement desservie par certains personnages dont le caractère sacré eût exigé plus de modération. Tout cela est passé. Le temps a apporté l'oubli et nous devons croire que, seule, la conviction ardente qu'ils étaient dans la vérité, a conduit les détracteurs de Marie hors des voies de la charité chrétienne.

Ajoutons, d'ailleurs, pour compléter cette période de la biographie de Marie Martel, qu'elle avait été adoptée par un couple de braves gens, M. et Mme Henry, qui devaient lui assurer par la suite l'indépendance de sa vie matérielle.

Il me reste à choisir, entre maints faits surnaturels, quelques prodiges faits pour être traduits par le pinceau d'un enlumineur ou par l'inspiration d'un saint François d'Assise et que je rapporterai en termes simples et concis :

La vision dans les yeux

Vers le commencement de septembre 1896, les témoins qui suivaient les extases de Marie Martel observent pour la première fois un phénomène surprenant. Au cours de l'extase, les yeux de la voyante se sont couverts d'une sorte de buée, de taie blanche qui en obscurcit l'éclat et sur cet écran opaque, on a vu nettement se détacher une figurine de Vierge, sorte de fine miniature. La Vierge lumineuse, est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture bleue. La tête est auréolée de rayons ; des flocons de nuées l'entourent. Le bruit de ce nouveau phénomène n'a rencontré d'abord que des incrédules, mais successivement dix, vingt, cent témoins sont appelés à le constater et bientôt on ne peut plus nier, tous sont profondément remués. Des

sceptiques doivent confesser l'erreur de leur doute. Cette abondance de témoignages ne peut être récusée. Le phénomène reste visible jusqu'à la fin de 1896, c'est-à-dire, pendant plusieurs mois, puis ne se reproduit plus.

Les hirondelles apprivoisées

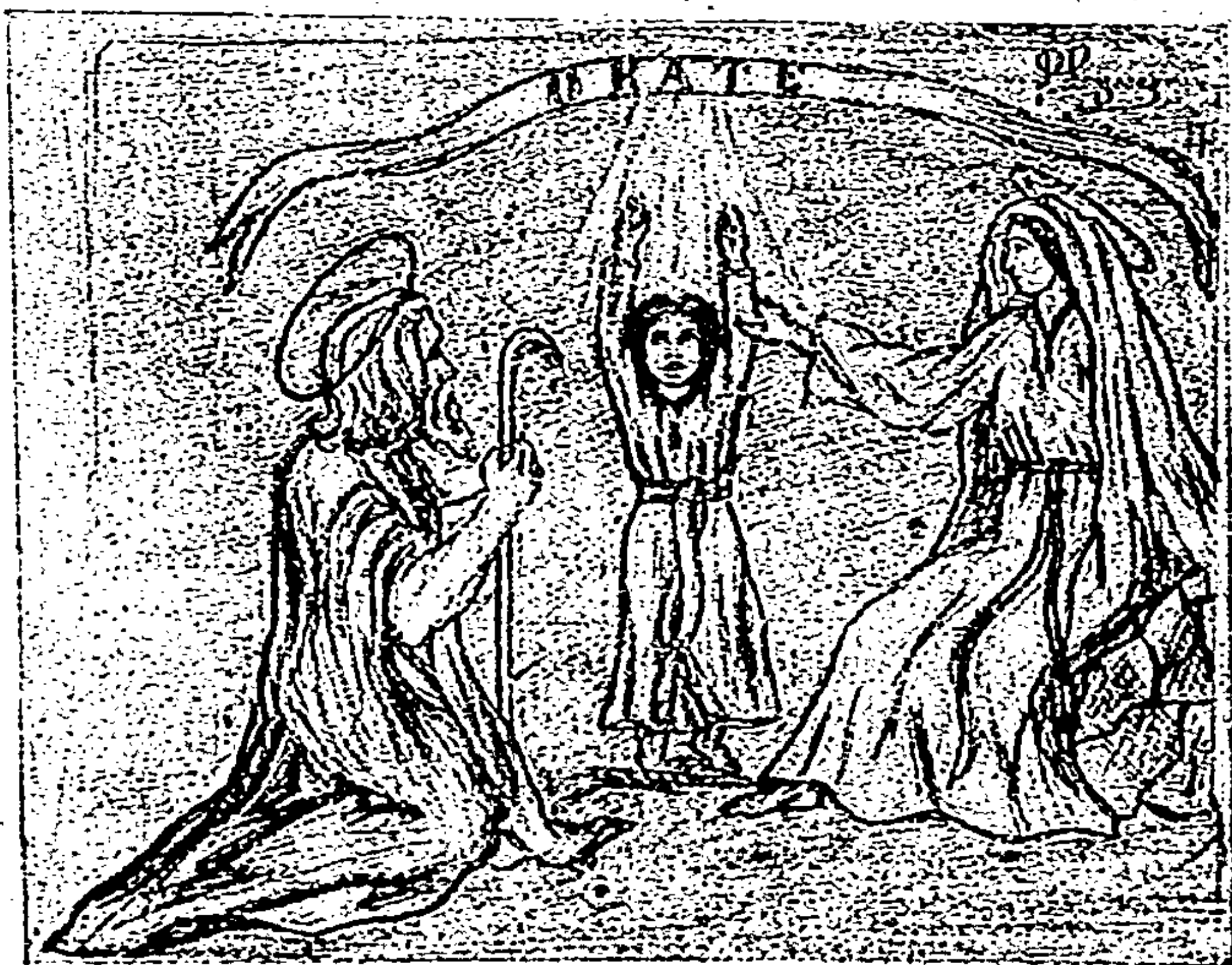
Au mois d'août 1897, Marie Martel est occupée dans la cour de la maison de Mme Henry à savonner du linge. Tout à coup deux hirondelles — et l'on sait si ces oiseaux sont peu familiers — descendent du ciel et viennent se poser, l'une sur sa tête, l'autre sur son épaule. Marie les prend dans la main, les carresse, sans qu'elles cherchent à s'enfuir, puis leur rend la liberté. Quelques instants après, la même scène se renouvelle. M. le Curé-doyen de Tilly, informé de ces faits, n'y ajoute pas foi et Marie est désolée. A quelques jours de là, à la suite d'une visite au champ, la voyante se met au lit pour se reposer. A peine étendue, une hirondelle pénètre dans la chambre par la fenêtre entr'ouverte et se pose sur les draps, à côté de sa tête. Marie se lève en hâte, prie sa mère adoptive de l'aider à s'habiller et court au presbytère, tenant dans le creux de ses mains la petite hirondelle point effarouchée. Le doyen doit se rendre à l'évidence.

La Basilique.

Certain jour, à la suite d'une de ses extases, Marie Martel annonce qu'elle a vu une merveilleuse basilique s'élever soudain dans l'herbage, derrière la haie d'ormes et que cette basilique possède en son centre un dôme éblouissant de clartés. Plusieurs fois encore par la suite, elle décrit l'architecture du monument, si bien que Gaston Mery se préoccupe, d'après les indications de la voyante, d'en faire dresser un plan. Il s'adresse au savant architecte René Binet que cela intéresse fort. Chose curieuse, une autre voyante, Louise Polinière, a vu la même basilique et toutes deux, retenons bien ceci, sont d'accord pour décrire un monument dont les détails architecturaux sont absolument nouveaux. Après plusieurs essais jugés infidèles, M. René Binet finit par dresser le plan définitif de la merveilleuse église.

Une pluie qui ne mouille pas.

Ce soir-là, à la nuit tombante, Marie Martel doit se rendre au champ, où elle pressent une vision, mais *il pleut à torrents*, on cherche à l'en dissuader. Elle s'obstine et se rend aux lieux de l'apparition. De nombreux assistants l'entourent, portant des cierges allumés. Marie tombe en extase. Or, seule, *elle n'est pas mouillée*. D'autre part, aucun des cierges allumés ne s'é-



La Sainte-Famille, d'après Marie Martel.

teint. Interrogée sur ces faits, Marie s'écrie : « Je ne pouvais être mouillée. *J'étais à l'intérieur de la basilique.* »

Il y aurait bien d'autres faits à conter, mais je ne puis, dans ce court article, m'étendre davantage.

Les visions et les extases de Marie Martel durèrent jusqu'en 1899, mais elles allaient se raréfiant de plus en plus.

Vers septembre 1899, la voyante se rendit pour la première fois à Lourdes où elle put contempler à loisir cet autre lieu prédestiné par la sollicitude de Dieu. Elle y eut une dernière vision et revint en son petit village de Tilly. Désormais, elle allait vivre de ses merveilleux souvenirs et entrer au couvent ; où elle devait mener une vie cachée jusqu'à sa mort.

Et maintenant il nous reste à exprimer l'espoir que Rome qui, dans sa sagesse infinie, attend

pour se prononcer que toutes les passions se soient éteintes et que les faits aient subi l'épreuve du temps, ne perde pas le souvenir de l'humble bienheureuse petite paysanne, montée au ciel.

R. FARAL.

NOSTRADAMUS ET L'HISTOIRE DE FRANCE

Je ne connais pas l'esprit actuel de l'enseignement de l'Histoire de France, mais à l'époque de mes études le programme était ainsi conçu :

1^{re} année. — De Pharamond jusqu'à la mort de Saint Louis (1270).

2^e année. — De 1270 à la mort de Henri IV (1610).

3^e année. — De 1610 à la Révolution (1789).

4^e année. — De 1789 à nos jours.

Cette manière de sectionner en tranches notre histoire nationale présentait quelques avantages et de nombreux inconvénients.

Parmi ces derniers, voici le plus grave : les professeurs du lycée (je parle toujours de l'époque déjà lointaine, hélas ! de mes études) n'avaient qu'un unique souci. Ils suivaient strictement, point par point, le programme tracé pour l'année, sans jamais revenir en arrière.

Il arrivait en conséquence que les élèves connaissent tant bien que mal les grandes lignes de la période historique étudiée pendant l'année scolaire et qu'ils avaient parfaitement oublié l'enseignement des années précédentes. Pour les examens ils « préparaient » les réponses aux questions possibles et négligeaient tout le reste. Ainsi les candidats à St-Cyr « piochaient » les campagnes de Napoléon, la campagne de France en particulier. Quant à l'histoire antérieure à l'épopée impériale, en faisant une exception toutefois pour la guerre de Trente ans, elle n'était digne d'aucun intérêt.

— Ce ne sont pas des questions d'examen ! affirmaient les candidats. On cite souvent l'appréciation de Bismarck sur le Français : « Monsieur décoré qui ne sait pas la géographie ». On pourrait ajouter : « et très peu l'histoire de son pays ».

Ceci étant posé, je n'éprouverai aucune sorte de honte à avouer que, comme la plupart des lycéens de ma génération, je n'avais que de très vagues notions sur l'Histoire de France, lorsque je reçus un beau

jour le livre très documenté que M. Elisée du Vignois consacra à *Notre Histoire racontée à l'avance par Nostradamus*. (1).

Certes, Nostradamus n'était pas un inconnu pour moi. Ami de la première heure de l'*Echo du Merveilleux*, j'avais eu de nombreuses occasions de suivre les discussions parfois passionnées provoquées par les interprétations diverses de tel ou tel quatrain. J'avais même souvent souri — vous le connaissez ce sourire des esprits supérieurs? — en assistant aux efforts désespérés des fidèles du « Prophète » pour découvrir le sens d'un mot n'appartenant à aucune langue ou pour traduire en langue claire une succession d'expressions dont l'assemblage ne constituait pour moi qu'un très désagréable charabia.

Et puis, Nostradamus avait vécu à une époque préhistorique, l'histoire ne commençant, ainsi que je l'explique ci-dessus, qu'à la campagne d'Italie de 1796.

Néanmoins, j'eus la curiosité d'ouvrir le *Larousse*, cette ressource ultime des ignorants et des paresseux.

Ledit *Larousse* expose : « Très vraisemblablement, dans l'intention d'appeler sur lui l'attention publique, Nostradamus se prétendit doué du don de prophétie. »

Appréciant ensuite les *Centuries* : « Cet ouvrage extravagant écrit dans un style énigmatique et obscur, et dans lequel on peut avec un peu d'imagination voir tout ce qu'on veut y trouver, eut un succès immense... »

Sans m'arrêter au style de l'auteur de l'article je voulus essayer d'exercer mon imagination et de « trouver » dans un quatrain, pris au hasard, des indications conformes à mes désirs secrets...

Le résultat de mon effort fut identiquement nul, et j'attribuai mon échec à mon défaut d'imagination.

Cependant, pensai-je, il serait étrange que Nostradamus se soit imposé la tâche ingrate d'écrire des quatrains qui ne signifient rien tout en ayant l'apparence de signifier quelque chose.

Comprend-on bien le sens de la question que je me posais?

De deux choses l'une, notre prophète ou soi-disant tel est un farceur ou un inspiré.

Dans le premier cas il lui était facile d'imaginer une suite de prédictions « courantes », formulées en langage obscur mais non compliquées d'allusions à toutes les histoires d'Europe. Son travail matériel en eût été singulièrement allégé.

(1) *Notre Histoire, racontée à l'avance par Nostradamus*. — En vente chez l'auteur, Noyon, 25, rue Saint-Eloi. — 1911.

Dans le second cas, il ne pouvait agir que comme il l'a fait. Conformément aux habitudes des prophètes, il a marqué l'avenir, obscurément, mais il ne l'a pas prédit, la vérification ne devant être faite qu'après l'accomplissement des événements...

Et je fis une première lecture du livre de M. Elisée du Vignois, lecture très rapide, consistant en un simple feuilletage. C'est cette manière de parcourir un ouvrage que Napoléon employait lorsqu'il « lisait avec le pouce ».

II

Ce premier examen ne fut favorable ni à Nostradamus ni à ses commentateurs.

Les propositions du prophète me paraissaient toujours aussi indéchiffrables qu'à l'époque où j'assistais aux discussions ouvertes à ce sujet dans l'*Echo du Merveilleux*. Quant aux interprétations des commentateurs, l'abbé Torné et M. du Vignois, elles me parurent surtout puériles, embarrassées, pointilleuses.

Il est enfantin d'affirmer, par exemple, que Nostradamus a pris la peine de consacrer un quatrain à un homme aussi insignifiant que le colonel Picquart. La chute de cheval de ce très quelconque personnage ne saurait être considérée comme un événement historique...

Et pourtant certaines répétitions, certaines coïncidences, m'induisirent à relire quelques quatrains toujours pris au hasard.

Voilà qui peut à bon droit surprendre un esprit crédule, pensai-je en examinant celui que les commentateurs font rapporter à la mort de Louis XVI.

Voici ce quatrain :

Par grand discord la trombe tremblera,
Accord rompu, dressant la teste au ciel,
Bouche sanglante dans le sang nagera,
Au sol la face ointe de lait et de miel.

C'est un des plus compréhensibles. Les phrases ont un sens et les qualificatifs qualifient bien les mots auprès desquels ils sont placés. J'interprétei :

La Révolution sera compromise par les désaccords perpétuels. Lui dressant la tête vers le ciel — sa bouche ensanglantée nagera dans le sang. Sa tête, ointe de lait et de miel sera à terre.

De toute évidence, il s'agit bien d'un roi (oint de lait et de miel) décapité pendant les troubles d'une Révolution (trombe).

Les désaccords entre les gouvernements successifs qui désolèrent la France à cette néfaste époque étaient chose réelle, l'histoire que je consultai me renseigna à ce sujet.

Quant au roi, rien n'indiquait, à mon sens, que ce fût de Louis XVI qu'il pût être question. Charles I^{er}

fut également décapité dans des conditions et après des événements analogues.

Mais voici que les commentateurs de Nostradamus me donnent ce renseignement :

Sainte Agnès, elle aussi, fut décapitée, et l'office qui lui est consacré le 21 janvier, date de sa fête, comprend les mots mêmes du quatrain :

« Mel (miel) et lac (lait) ex ore ejus (de sa bouche) suscepi, et sanguis (sang) ejus ornavit (face) meas. »

La coïncidence est au moins remarquable.

De plus Louis XVI, le jour qu'il fut conduit au supplice, récitait à haute voix le Psaume III :

Domine gloria mea et exaltans caput meum.

« Exaltans caput meum » est la traduction littérale de la seconde partie du vers : Accord rompu, dressant la teste au ciel....

L'examen de ce quatrain m'intrigua profondément, je le confesse.

De plus, grâce à lui, j'avais appris un peu d'Histoire de France et je me familiarisais déjà avec le style de Nostradamus.

Il n'en fallut pas plus pour que j'entrepris une troisième lecture plus approfondie.

Un crayon à la main, je me proposai de pointer les quatrains dont l'explication donnée par M. du Vignois serait de nature à me satisfaire comme l'avait fait celle relative au quatrain Louis XVI.

C'est le résultat de ce travail que je me propose de placer sous les yeux des lecteurs de *L'Echo du Merveilleux*.

En d'autres termes j'ai réuni par règne ou par époque les prédictions donnant lieu à une interprétation indiscutable, à mon avis cela s'entend. Je m'empresse de déclarer qu'ils ne sont pas très nombreux.

Toutefois leur groupement produit un effet que l'on ne s'attend pas à éprouver à la suite d'une lecture de ce genre.

Les plus sceptiques ne peuvent s'empêcher de concéder que la réunion d'une telle série de « coïncidences » est aussi déconcertante, aussi remarquable que le serait la réalisation rigoureuse d'une prédiction vieille de plusieurs siècles.

III

Avant de faire l'exposé que je voudrais soumettre à nos lecteurs, je me permettrai de leur communiquer les réflexions que l'étude des Prophéties de Nostradamus m'a inspirées.

Le quatrain relatif à la mort de Louis XVI ne fut pas l'unique cause de ma curiosité. Je savais depuis longtemps qu'on attribuait au prophète de Saint

Remy la prédiction en toutes lettres de la date de la Révolution Française.

Pour vérifier ce fait il allait consulter à la Bibliothèque Nationale l'édition de 1566 de Pierre Rigaud (de Lyon) conservée sous la cote Y e.4.475 (Inventaire Réserve), et j'y trouvai la fameuse phrase que je reproduis ci-après :

«... et sera (l'année) le commencement comprenant ce de ce que durera et commençant icelle année sera faite plus grande persécution à l'Eglise chrétienne, que n'a été faite en Afrique et durera ceste icy jusques à l'an mil sept cens nonante deux que l'on cuydera être une rénovation du siècle.

Donc pas d'ambiguïté : un fait nettement défini, la persécution religieuse, une date précise indiquant la fin de cette persécution. De plus le membre de phrase : que l'on cuydera être une rénovation du siècle exprime fort bien la prétention grotesque des révolutionnaires (cuyder, croire à tort) de changer l'ordre existant des choses et de remplacer l'ère religieuse par une ère républicaine (rénovation) avec calendrier *ad hoc*.

Nostradamus ne date jamais ses prédictions. Il ne le fait que dans le seul cas de la Révolution mais pour obscurcir sa prophétie et pour en voiler le sens précis jusqu'à sa réalisation, il torture sa phrase et la rend presque incompréhensible.

Il semble donc que le devin ait voulu jalonner l'histoire d'une manière indiscutable pour justifier la prétention qu'il formule dans sa lettre à Henri II :

«... si je voulais à un chacun quatrain mettre le dénombrement du temps, se pourrait faire. »

On est en droit de se demander si Nostradamus a vu l'histoire entière se dérouler devant ses yeux comme un immense film cinématographique, les faits remarquables occupant leur place chronologique, ou bien s'il a simplement enregistré des inspirations émanant d'un domaine inconnu mais extra-naturel.

Je pencherais vers cette dernière supputation. Dans ce cas, le devin n'est qu'un simple instrument. Il voit des images, il entend des sons (noms, surnoms, exclamations, que l'on trouve à profusion dans les Centuries et qui caractérisent parfaitement les personnages), mais pour lui, les divisions du temps n'existent pas lorsqu'il est sous l'influence inspiratrice.

Il n'est pas plus avancé que nous ne le sommes. Le même jour, à la même heure, à deux minutes d'intervalle, il voit « passer » Louis XVI, il l'entend appeler *Capet*, il remarque son costume, « en gris dedans Varenne ». Puis un autre personnage dont l'existence

est située à une autre époque lui succède, c'est Chiren, par exemple (anagramme de Henri, Heinrich), puis c'est « Amour allègre » (vert galant ?), puis Henri II l'éborgné... (un œil). Tous ces personnages se meuvent, parlent, agissent sur un écran virtuel et le prophète, simple instrument, enregistre ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu.

Et ses quatrains, les composait-il ou lui étaient-ils inspirés ?

S'il les composait, le travail accompli fut gigantesque. Il faut avoir lu et relu les Centuries pour se rendre un compte exact de tout ce qu'elles contiennent au seul point de vue des connaissances générales.

En tout état de cause, même en ne reconnaissant pas au médecin célèbre de Charles IX et de Henri II les vertus divinatoires qu'il prétendait posséder, il est certain que la lecture de l'œuvre de Nostradamus permet d'apprendre, de revoir utilement l'Histoire, la Géographie, la Philosophie, l'Astrologie et de faire des constatations intéressantes sur les langues romanes.

Prophète ou non, Nostradamus était incontestablement un savant.

On est même en droit de se demander à quel mobile il aurait obéi si ses prédictions avaient été forgées de toutes pièces. A l'époque où il écrivait, le public, susceptible de lire et de comprendre les allusions de toute nature dont fourmillent les Centuries était des plus restreints. Un tel étalage d'érudition aurait donc été tout à fait inutile et n'aurait rapporté aucun profit à son auteur.

Non, il y a dans cette œuvre étrange autre chose que des mots dénués de sens. Certes, il ne faut pas tomber dans le travers de plusieurs commentateurs qui prétendent trouver dans les quatrains des allusions aux moindres événements de notre vie politique.

Cette manière d'interpréter présente d'ailleurs le grave inconvénient de mettre en relief une disproportion injustifiable.

— Comment, disent les sceptiques avec juste raison, votre prophète a prédit l'écrasement du chapeau d'un Loubet et n'a parlé d'aucune des inventions quasi merveilleuses du XIX^e et du XX^e siècle ?

A mon avis, ce qui est prédit dans Nostradamus est en quelque sorte du seul domaine spirituel et philosophique. La vie d'un peuple dépend beaucoup plus de la forme de son gouvernement et de ses tendances religieuses que de l'augmentation ou de la diminution de son territoire.

A l'heure actuelle, quelles sont les questions qui passionnent inlassablement l'opinion publique ?

Les questions religieuses... Il n'y a pas à le nier. La victoire d'un héros de boxe occupera bien pendant vingt-quatre heures la vedette des journaux à grand tirage, mais essayez de renouveler fréquemment cet appel à la curiosité des masses, et vous provoquerez immédiatement une explosion de lassitude et de dégoût.

Il en fut de même à toutes les époques de notre histoire et Nostradamus l'avait si bien compris que sa lettre à Henri II ne reflète qu'une préoccupation nettement exprimée.

Cette lettre, toutes choses égales, pourrait avoir pour titre : « De l'influence de l'Eglise catholique sur les destinées de la France ».

Et c'est dans cet esprit qu'il faut chercher une interprétation rationnelle des quatrains indiscutablement réalisés.

Remarquons enfin qu'une étude de ce genre doit être entreprise en toute liberté d'esprit et sans aucun parti pris.

Seule la bonne foi est une condition nécessaire sinon suffisante.

(A suivre.)

HENRY DECHARBOGNE.

LES

Portraits graphologiques de M. de ROUGEMONT

M. E. de Rougemont poursuit dans le *Mercur de France* (1) l'étude d'une série de portraits graphologiques qui méritent d'être examinés de près, tant à cause de la personnalité des sujets soumis à cette étude (MM. Henri de Régner, Paul Adam, Maurice Barrès, Mæterlinck, Vincent d'Indy, Bergson, etc...) qu'en raison de la méthode scientifique revendiquée par leur auteur.

Dans un court préambule, M. de Rougemont expose quelles sont ses idées directrices. Disciple de Crépieux-Jamin dont il invoque la haute autorité, il commence par répudier toute parenté avec ces graphologues occasionnels et fantaisistes qui se posent en devins dans de vagues revues d'occultisme. C'est un scientifique qui fait sonner bien haut ces deux mots :

(1) Voir nos 372, 376, 393.

la graphologie scientifique. Nous verrons tout à l'heure si cette prétention est justifiée.

La loi scientifique est celle qui, étant donné certaines conditions expérimentales déterminées, quel que soit l'expérimentateur, se vérifie toujours constante. L'homme de science est celui qui, suivant les règles prudentes d'une méthode rigoureuse, n'admet comme vrai que ce qui peut se traduire par une loi.

Voyons dans quel état d'esprit M. de Rougemont entreprend ses recherches. Une des principales qualités du savant est d'être impartial. Or notre graphologue énonce ce stupéfiant principe : « Mon effort tendra à dire sincèrement ce que je vois et à sympathiser le mieux possible avec les personnalités si diverses que je vais étudier. Certes, le respect de la vérité ne me soustraira pas aux lois psychologiques et je saisirai mieux les caractères proches du mien, tandis que ceux qui sont trop différents m'apparaîtront moins bien. *Enfin, j'aurai de la peine à me garder de vives antipathies pour les natures dont les tendances froissent violemment les miennes* ». On se demande comment la conformation d'une écriture peut violemment froisser la nature de celui qui l'observe, mais passons.

« La graphologie, dit excellemment M. de Rougemont, considère l'écriture comme une série de petits gestes inscrits et cherche par l'expérience et le raisonnement, à établir le rapport existant entre ces gestes et les habitudes du cerveau qui les a conçus. Les mouvements provoqués sont sous l'étroite dépendance des muscles, qui, dans un organisme sain, sont sous la sujétion du système nerveux. On peut donc concevoir que les mouvements graphiques sont en synchronisme avec les tendances de ce qui les provoque et varient avec celles-ci. La gesticulation d'un exubérant n'est pas la même que celle d'un timide; l'amplitude des mouvements de l'un se reproduira, réduite aux proportions de l'écriture, dans les rapports des lettres entre elles; l'exécution de la gesticulation de l'autre se manifestera par le rétrécissement des caractères qu'il trace. Une pensée rapide provoquera des mouvements rapides, déformera les lettres au besoin pour diminuer le retard entre l'idéation et l'écriture, tandis qu'un esprit lent retracera lentement des caractères appris, avec de nombreux traits, allant dans un sens inverse du mouvement graphique, et qui le retardent. Des constatations expérimentales de ce genre, patiemment révisées, méthodiquement groupées, constituent la graphologie moderne. »

Cela est fort bien dit et paraît annoncer une saine conception du problème à résoudre. Malheureuse-

ment, nous apprenons bientôt que la graphologie ne peut avoir une rigueur mathématique, ayant à souder « cette partie excessivement compliquée qu'est la conscience humaine; » que les *mêmes gestes* pourront avoir un *sens différent*, s'ils sont faits par un « *homme ou par un autre* » et alors, je commence à trembler. Mais ce qui suit jette encore plus le doute dans mon esprit, j'apprends ceci, par exemple : « C'est par un travail délicat de réflexion, de mesure, de comparaison que le graphologue arrive à donner aux signes leur traduction exacte et à juger de leur importance. Il établit constamment, en rédigeant son étude du caractère une série de rapprochements dont il tire ce qu'il appelle *des résultantes*. Par exemple, il trouve des *lignes serpentine*s dans une écriture, d'autre part il y voit des signes d'intelligence active, il conclut à la souplesse de l'esprit, au travail intense du cerveau; il remarque cette même sinuosité dans un graphisme dénotant une intelligence inférieure, il conclut : mensonge. Chez l'un qualité précieuse; chez l'autre, défaut grave.

« *Ce sont les résultantes qui fournissent les nuances du caractère* et permettent au graphologue de sympathiser avec l'auteur d'une lettre et de saisir les *tendances les plus intimes* de son individualité.

« Aussi ne faut-il pas s'imaginer qu'à l'aide d'une liste de signes graphologiques, on peut faire une étude de caractère. De même, il ne faut pas être surpris que les mêmes signes généraux provoquent des conclusions dissemblables.

« La science des résultantes s'acquiert par l'exercice méthodique, la réflexion patiente et l'entraînement du sens psychologique qui n'est autre en somme, qu'un pouvoir de sympathie discipliné. ».

Si j'ai bien compris, l'auteur de ces lignes prétend, au moyen des signes graphologiques, descendre dans la « Conscience » de celui qui les a tracés, tout en faisant ailleurs cette restriction qu'on ne peut faire avec leur aide, une étude de caractère. D'autre part, le don subjectif d'observation et de psychologie du graphologue joue un rôle essentiel, puisque ce don lui permet d'assigner à deux signes semblables une signification différente.

Et il m'apparaît alors : 1° qu'on veut faire dire à la graphologie plus qu'elle ne peut exprimer et 2° que l'interprétation du graphologue, en raison de l'élément subjectif qui la détermine aux trois quarts, devient tout à fait suspecte d'arbitraire et de fantaisie, ajoutant à cela que l'auteur ne se défend pas d'apporter de la passion dans son jugement.

M. de Rougemont reconnaît dans toute analyse d'écriture :

1° *Des dominantes* ou signes graphologiques se manifestant avec le plus d'intensité.

2° *Des traits secondaires*, parce que plus faiblement marqués ;

3° *Des résultantes* que sont les combinaisons des deux autres éléments.

Dès à présent, on voit à cette méthode de graves objections. Comment déterminer les signes qui seront dominants et ceux qui seront secondaires. Quel critérium permet d'assigner à tel signe (écriture pâteuse, arrondie, anguleuse, descendante, etc...) une signification certaine. Enfin comment combiner entre eux les signes dominants et les traits secondaires pour en former les résultantes ? Ces résultantes, de par la définition qu'en a fait plus haut leur auteur, n'ont-elles pas une importance considérable ? N'est-ce pas grâce à elles que le graphologue va prétendre saisir les nuances subtiles du caractère ? Et c'est tout cela qui m'inquiète.

Voilà la théorie ; elle provoque des critiques justifiées. Examinons maintenant comment elle est pratiquement appliquée.

Au hasard, je prends le portrait graphique de M. Maurice Maeterlinck et je rapproche du spécimen d'écriture produit, la notation qui en est faite :

M. MAURICE MAETERLINCK

Dominantes

Très pâteuse.....	Sensualisme, gourmandise, tempérament puissant.
Très inclinée.....	Tendresse vive.
Très arrondie.....	Douceur, mollesse.
Très nette.....	Netteté, clarté, culture.
Simplifiée.....	Culture, activité.
Naturelle.....	Simplicité, franchise.
Surélevée.....	Orgueil.
Espacée.....	Assurance, générosité.
Sobre.....	Modération, retenue.
Descendante.....	Tristesse, dépression.
Très égale à elle-même. ...	Constance, droiture.
Très liée.....	Logique.
Gladiolée.....	Finesse.

Secondaires

Lignes espacées puis serrées.	Sensibilité troublée.
Barre de <i>i</i> haute.....	Despotisme.
— forte, courte, irrégulière, inconstante.....	Volonté forte, effort inconstant.
Enroulements aux lettres....	Egoïsme.
Moins de séparations que de syllabes.....	Raison.
Majuscules et hampes très basses.....	Humilité, dissimulation.
Lettres <i>o</i> et <i>a</i> ouvertes (en 1896, aujourd'hui fermées).	Franchise, puis réserve.
Point pâteux au départ des lettres.....	Désir d'acquiescer.

Ponctuation soignée.....	Attention.
Points d' <i>i</i> à droite et épais...	Esprit chercheur.
Signature près du texte et à droite.....	Abord facile, ardeur.
Majuscule non liée.....	Réserve.
Pas de paraphe.....	Simplicité.

Résultantes

Naturel, simplicité.....	Franchise.
Loyauté, intelligence.....	Justice.
Sensibilité, égoïsme.....	Jalousie.
Intelligence, sensibilité, bienveillance.....	Dévouement.
Intelligence, sensibilité, largesse.....	Générosité.
Imagination, sensibilité.....	Inspiration.
— art.....	Admiration du beau.
— mollesse.....	Réverie.
Intelligence, esprit calme....	Persévérance.
Douceur, bienveillance, intelligence.....	Amabilité.
Intelligence, calme, constance.....	Patience.
Vivacité, imagination, grande force.....	Violence.

Comme l'aurait fait M. Jourdain, au temps de Molière, j'admire tout ce qu'un savant peut lire dans ces quatre lignes d'écriture et je me rappelle ce mot de je ne sais quel personnage : « Donnez-moi deux lignes de l'écriture de quelqu'un et je me charge de le faire pendre. » Quand je songe à la difficulté que l'on éprouve à juger le caractère d'une personne que l'on connaît depuis longtemps et qu'on a eu le loisir d'étudier, j'admire qu'un graphologue puisse conclure d'une signature près du texte et à droite que celui qui l'a écrite est d'un abord facile et a de l'ardeur, que des points d'*i* mis à droite et épais soient l'indice d'un esprit chercheur. Je me prends ainsi à constater qu'une écriture a tant de significations diverses qu'on peut y trouver tout ce qu'il nous convient d'y trouver, selon les circonstances et les sympathies. L'oracle de Delphes ne procédait pas autrement. M. Maeterlinck, d'après les signes de son écriture, est à la fois patient et violent, humble et orgueilleux, actif et mou, généreux et égoïste, franc et jaloux, assuré et réservé, etc..., etc... ; il est tout ce qu'on veut bien qu'il soit. De ces brèves notations, M. de Rougemont tire un portrait complet, où son sens psychologique s'exerce avec la plus extrême fantaisie.

Mais au moins ces signes distinctifs sont-ils constants ? Là encore, il semble y avoir place pour l'arbitraire, car si l'on s'amuse à rechercher à travers les portraits les traductions d'un même signe, on y découvre quelques variations assez notables. Une écriture pâteuse, par exemple, signifie à la fois sensualisme, gourmandise, tempérament puissant, énergie. Une écriture très inclinée se traduit, tour à tour, par : Tendresse vive, passion, susceptibilité, affection, fai-

blesse. Dans l'écriture arrondie, il y a de la douceur, de la mollesse, de la grâce, de l'art et de l'imagination. Autant de qualités qu'on n'eût pas soupçonné se trouver dans un signe aussi peu complexe.

Mais ce qui fera mieux juger la méthode de M. de Rougemont, c'est l'antithèse entre le portrait de M. Gustave Kahn (qui lui est évidemment très sympathique) et celui de M. Maurice Barrès (qu'il ne semble pas aimer).

Voici ce que trois lignes d'écriture du premier lui font découvrir (et je ne cite que des extraits de ce portrait-dithyrambe) :

« La grande dominante du caractère de M. Gustave Kahn est la sensibilité. Il est toujours vibrant et
« l'on dirait qu'il a hâte qu'une sensation passe pour
« qu'une autre vienne occuper son attention un instant à son tour. Cela évoque ces fluides harmonisés
« de Debussy où les notes sans trêve se hâtent de
« nous enivrer, comme s'il ne fallait pas laisser un instant l'âme se ressaisir. Et ce ne sont point des
« soliloques égoïstes, des rhabachages pour de petits bobos ; M. Gustave Kahn vibre largement à l'unisson des émois des autres. Un vif sentiment de sympathie l'anime, et il est de ceux qui, vraiment, sans affectation et sans l'intervention d'un principe moral
« quelconque, aiment à rendre heureux et à faire partager leur joie et leur argent. En toute simplicité, M. Gustave Kahn donne généreusement son cœur et son argent... Comme sa sensibilité est très délicate, très fine... audacieusement, il s'enthousiasme... Car tous ceux qui le connaissent tout à fait intimement le savent... Son idéalisme le subjugue... Sa générosité aidant... Car il est avant tout absolument naturel..., etc... »

Mais voici Maurice Barrès, son proche voisin dans cette galerie :

« Ce qui frappe le plus dans l'écriture de Maurice Barrès, c'est un mélange curieux de nonchalance désenchantée et de fermeté passionnée. On dirait d'un soldat flegmatique, exténué par la marche, et qui se raidit pour avoir encore l'air martial. L'organe semble envahi par une sorte de torpeur analogue à celle que provoquent les fièvres paludéennes ; les muscles ont de la peine à maintenir jusqu'au bout la contraction nécessaire et veulent se relâcher le plus vite possible. Mais l'extrême logique de M. Barrès a groupé en un faisceau solide une suite d'idées qui sont devenues d'inflexibles principes, et auxquels il entend se soumettre... Il se déplaît dans un monde où beaucoup de choses vont mal... M. Barrès a subordonné son cœur à son intelligence... Un dédain morne et glacial, une mau-

« vaise humeur non dissimulée, tiennent à distance les gens aussi bien que les amis... etc... »

Nous sommes maintenant fixés.

M. de Rougemont a des amis et des ennemis, en graphologie comme en littérature, ou dans la vie.

M. de Rougemont n'est pas un graphologue. C'est un critique littéraire qui s'ignore. J'ajoute qu'il est un mauvais critique, parce qu'il est partial et qu'en tant que critique, ses jugements sont encore plus contestables que sa science graphologique.

M. de Rougemont connaît d'avance les sujets soumis à son examen, et cela seul, à défaut d'autres choses rendrait suspecte sa science.

Je ne suis pas Crépieux-Jamin, mais s'il m'était permis d'émettre quelques idées sur la science graphologique, voici ce que j'en dirais :

1° La science graphologique est, certes, propre à nous renseigner sur la personnalité psychologique de quelqu'un, mais elle ne peut nous donner que des indications très générales, qui ne doivent elles-mêmes être émises qu'avec une extrême prudence. Son champ d'investigation est d'autant plus sûr qu'il est plus limité.

2° Mais il ne faut pas oublier qu'elle traduit avant tout l'état physiologique du sujet, parce que les signes graphiques sont d'abord tracés par le corps, avant d'être impressionnés par l'âme. C'est ainsi que les candidats à la paralysie générale se trahissent par leur écriture.

3° Les signes écrits expriment surtout des états psychologiques ou physiologiques *momentanés et passagers*. Ils traduisent l'émotion, l'activité, la hâte, la fièvre ou bien au contraire le calme, la sérénité, la pondération de la seule minute où on les trace. Quelques instants après, ils peuvent être très différents.

Pour qu'il soit permis de généraliser — et encore avec quelle prudence — il paraît indispensable d'étudier et de comparer dix, vingt spécimens d'une même écriture tracés à différentes époques et en des circonstances diverses.

4° Avant de prononcer un jugement, il convient de rechercher tous éléments pouvant être une cause d'erreur dans le diagnostic : quelle a été l'éducation graphique du sujet, de quelle plume s'est-il servi, était-il bien ou mal portant lorsqu'il a tenu la plume, etc. On sait que Gyp écrit avec un morceau de bois dont l'extrémité est taillée en large bec ; son écriture est donc pâteuse, extrêmement pâteuse mais que deviendrait-elle, si le hasard lui mettait en main une plume à dessin ?

Je borne là mes critiques, assuré désormais que les portraits graphologiques de M. de Rougemont ne solliciteront plus mon attention.

J. VANEUSE.

Le Cabinet Doumergue et l'Astrologie

Le Cabinet Doumergue — le cinquante-cinquième Cabinet de la 3^e République et le huitième Cabinet de la législation actuelle — a été constitué le lundi 8 décembre 1913.

Cette nativité appartient au trigone du « feu », influencé par le « Sagittaire », 2^e décan régi par la « Lune ».

Le trigone du feu est composé par les signes zodiacaux ci-après : Sagittaire, Bélier, Lion.

L'harmonie des choses doit me faire trouver dans la composition du nouveau ministère l'influence des signes de l'élément « feu ».

La chaleur que possède de Sagittaire lui vient d'Aris, le Bélier. La lumière provient du Lion zodiacal.

RÉALISATION : Le Cabinet Doumergue est né sous le Sagittaire. M. J. Caillaux (finances) qui lui donne la vie ou *chaleur* est né sous la constellation du « Bélier ». (*L'Echo* a publié l'horoscope de M. Caillaux, 15 juillet 1911 ; j'ai prédit dans ce numéro la chute de son ministère pour janvier 1912.) M. G. Doumergue est né le samedi 1^{er} août 1863.

La traduction astrologique donne le 9^e degré du « Lion », année (1863) gouvernée par la « Lune », M. Doumergue symbolise donc le 3^e signe du trigone « feu ».

Le Sagittaire est représenté par un être bicorporé moitié homme et moitié cheval, qui tient un arc bandé, et se dispose à lancer une flèche.

Ce signe bicorporé présage ici deux influences, deux hommes, c'est-à-dire : 1^o M. Doumergue, président du Conseil ; 2^o M. J. Caillaux, Ministre des finances.

La flèche du Centaure est le symbole des *projectiles* et de tout ce qui *va vite*.

Le Sagittaire présage élévation possible, luttés. J'en déduis ce présage : élévation au pouvoir, mais de courte durée.

La planète astrologique dominante est la « Lune » qui présage : changement, *instabilité*, choses mystérieuses, des mutations de tous genres.

Dans cet horoscope, la Lune influence le décan du

Sagittaire, l'année 1863 dont l'addition kabbalistique donne l'arcane (XVIII).

Le symbolisme hiéroglyphique représente un champ faiblement éclairé par la « Lune », enveloppée de nuages — Une tour se dresse au bord d'un sentier qui va se perdre à l'horizon désert. — Devant cette tour se tiennent un loup accroupi, et un chien aboyant à la Lune, et, entre ces deux animaux, rampe une écrevisse.

Cette tour symbolise la *fausse sécurité*.

Voici la voix de cet arcane ! « Tout conspire contre la perte, et toi seul l'ignores. Les esprits hostiles, figurés par le loup, te tendent leurs embûches, les esprits serviles, figurés par le chien, te cachent leur trahison sous la flatterie, et les esprits paresseux, figurés par l'écrevisse, passeront sans s'émouvoir à côté de la ruine tiens-toi donc sur tes gardes et *retourne en arrière*, s'il en est temps encore. Observe, écoute et agis en conséquence. » Le *retourne en arrière* indique en ce qui concerne la loi de trois ans, qu'il faut en poursuivre l'application intégrale. Le loup accroupi symbolise l'Allemagne qui attend 1914 pour fondre sur sa proie.

Le nombre 55 (55^e ministère) correspond en divination à l'arcane 55 (le glaive) — lettre A.

Cet arcane symbolise de grandes luttés.

Le *glaive* est une protection, mais c'est aussi une menace (A = Allemagne).

Avant de prédire la chute probable de ce cabinet je crois devoir signaler la réalisation de mon pronostic qui donnait « huit » mois de vitalité au Ministère Barthou (*Echo*, 1^{er} avril 1913).

Quelle sera la durée du nouveau Ministère ?

La chute sera imprévue et si longévité le mois de mars verra un nouveau cabinet.

RAOUL LARNIER.

SIMPLE HISTOIRE

(Suite et fin).

Selon les habitudes alors suivies dans cette province, le mariage fut célébré à minuit. En sortant de l'église et avant toute autre parole, la jeune épouse, s'appuyant au bras de son mari, lui demanda tout à coup de vouloir bien jurer qu'il allait lui accorder sa première demande. Mais le jeune homme refusait de s'engager. « Je sais bien, disait-il, que vous êtes incapable de me demander une chose impossible ou contraire à ma conscience, mais, cependant avant de

m'obliger sennollement, je désire savoir l'étendue des promesses à faire. »

La jeune femme souriait doucement et insistait pour obtenir une promesse aveugle. Le jeune homme continuait à reculer devant un engagement peut-être imprudent, et questionnait doucement, à son tour.

Enfin vaincue : « Eh bien, dit-elle, promettez-moi comme je le promets moi-même, que le premier de nous deux qui sera en danger de mort sera prévenu par l'autre sans détour.

Etrange échange d'idées en un jour de noces, et combien fortement avait été trempée l'âme de cette femme qui inaugurerait sa vie d'épouse en songeant à la mort. Cette pensée, du reste, n'était pas pour effrayer deux chrétiens qui étaient en la main de Dieu et qui, connaissant le livre de Tobie, avaient l'un et l'autre résolu en leur for personnel de se conformer à l'avis discret qu'il contient.

Le jeune mari réfléchit un instant. Il était le plus âgé, il avait six ans de plus que sa jeune femme. Suivant les lois de la nature, il pensait avoir le bénéfice de cet avertissement qu'on lui imposait.

Il prêta gravement le serment doucement exigé et il ne fut plus jamais question de cette promesse, que chacun des deux époux conserva cependant à part lui. Et le temps s'écoula ainsi.

Et chaque samedi, dès la première semaine, les deux époux continuèrent à aller dévoiler leurs petites misères au même prêtre qui avait eu leur confiance de jeunes gens, jusqu'à ce qu'à son tour, appelé à diriger une paroisse lointaine, leur confesseur dut quitter la ville.

Ce fut un religieux qui lui succéda dans la confiance de ce ménage, et la vie chrétienne des deux époux n'en fut guère modifiée.

Dieu, du reste, ne leur épargna pas les épreuves inséparables de cette vie. Plusieurs même les frappèrent cruellement, mais, chrétiennement supportées, elles paraissaient moins pesantes qu'elles ne l'étaient réellement, et courageusement résignés, les deux époux voyaient leur vie s'écouler peu à peu, parfois avec tristesse, mais toujours sous l'œil de Dieu.

Le temps passait. Vingt et un ans déjà séparaient les époux du jour de leur union, et on commençait à parler des prochaines noces d'argent. Que de projets s'ébauchaient déjà pour cette époque attendue comme un renouveau du grand jour des serments éternels.

Dieu, qui avait envoyé de cruelles épreuves avait, par ailleurs, béni cette union.

Huit enfants étaient venus peu à peu former une grande famille.

Mais l'un de ces enfants, tout jeune encore, fut sans

doute jalousement envié par le ciel, et Dieu, dans ses desseins inconnus, le reprit tout à coup à ses parents éplorés.

Malgré tout son courage, malgré sa chrétienne résignation, malgré la certitude du bonheur éternel que Dieu réservait au petit ange parti pour retourner au ciel, la jeune femme ressentit une peine cruelle et les sources de la vie furent vite taries en elle. Elles n'eurent pas la puissance de surmonter sa douleur, et bientôt, gravement malade, elle fut aux portes du tombeau.

En vain, son mari, désolé, essaya-t-il de la distraire ; en vain, la conduisit-il au loin pour détourner ses pensées, il dut comprendre que Dieu demandait un terrible sacrifice.

Le ménage résidait alors à la campagne, assez loin de la ville.

Le mari n'avait pas oublié le serment prêté vingt et un ans auparavant, et il voyait avec terreur approcher l'heure où il allait se voir acculé à une démarche cruelle entre toutes. Il allait falloir tenir sa promesse et prévenir sans détours la mourante que Dieu allait la reprendre à la terre. Il cherchait encore à éluder la cruelle confiance : il espérait que, peut-être, sa chère femme serait la première à demander un prêtre ; mais elle gardait le silence et il fallait prendre une décision, car le temps pressait. Après une prière, il se résigna enfin. Il s'approcha du fauteuil de la malade :

— Marie, dit-il, te souviens-tu du soir de notre mariage et de notre conversation à la sortie de l'église. Te souviens-tu de notre mutuelle promesse. Le moment est venu pour moi de tenir mon serment.

— Oui, répondit la pauvre femme, je vais, n'est-ce pas, aller rejoindre notre enfant là haut ? Eh bien, va vite, va donc chercher à la ville un prêtre pour m'aider à ce passage vers l'éternité. Va chercher un prêtre, n'importe lequel ; notre directeur est en vacances en ce moment. Va vite. J'étais déjà prête et j'attendais avec anxiété cette démarche de ta part ; car le temps est court maintenant, je le sens bien.

Le mari, tremblant d'émotion mal contenue, s'apprêta à partir pour sa cruelle et consolante mission.

Comme il allait quitter la propriété, une châtelaine voisine, amie de sa femme, y pénétrait pour prendre des nouvelles de la malade.

— Tout est fini, dit le malheureux mari. Elle va mourir et je vais en hâte chercher un prêtre pour lui faire administrer les derniers sacrements.

— Avez-vous, dans votre pensée, choisi déjà le prêtre que vous allez quérir ? Ou bien votre pauvre malade vous a-t-elle désigné celui sur lequel est tombé son choix ?

— Non, peu importe. Notre directeur est absent et, à part le curé du village qu'elle refuse, notre chère malade accueillera celui que je trouverai.

— Eh bien alors, rentrez vite auprès de votre femme. Dites-lui qu'il y a chez moi, ici, à côté de votre demeure, un curé d'une paroisse éloignée venu en villégiature, et que je vais le lui conduire. Cela vous épargnera quelques heures de voyage et fera gagner un temps peut-être utile.

Le pauvre mari, affolé et cependant heureux de pouvoir retourner auprès de sa chère agonisante, remercia de tout cœur la charitable voisine et vint préparer sa malade à la visite prochaine de l'ecclésiastique annoncé.

— Qui est-ce ? demanda la pauvre femme.

Mais le mari n'avait pas songé à demander son nom. Il avoua son étourderie.

— N'importe, dit la femme, c'est le ministre de Dieu. Quel qu'il soit, il sera le bienvenu.

Et un quart d'heure plus tard un prêtre venait administrer la mourante. Et ce prêtre inconnu, qu'on n'avait pas appelé, mais qu'on avait accepté de la main de la châtelaine voisine, placée par Dieu, très évidemment, sur le chemin du mari désolé, c'était l'ancien vicaire autrefois mis par la Providence sur la route du jeune homme. C'était celui qui avait béni ce mariage vingt et un ans plus tôt. Oh ! Providence de Dieu !!

Les temps étaient révolus. Dieu envoyait encore son même ministre pour reprendre cette âme sainte et lui faire comprendre à elle et à son mari que la séparation de ce que Dieu a uni ne peut pas être éternelle et qu'au ciel les âmes momentanément séparées doivent se retrouver un jour.

Et le lendemain, tandis que le mari désolé prononçait au pied du lit, à haute voix, la prière du soir que les époux avaient l'habitude de récitaient en commun, le petit ange déjà au ciel venait recueillir l'âme de sa mère, interrompant ainsi ici-bas une prière qui allait s'achever là-haut.

Le prêtre que Dieu avait si manifestement envoyé pour assister cette âme qu'il avait autrefois si fortement formée, est mort depuis cette époque comme un saint. Il a souvent parlé de ces événements auxquels il remerciait la Providence d'avoir daigné le mêler, car disait-il, le bon Dieu m'a accordé alors une bien grande grâce, et, dans sa reconnaissance, il disait lui aussi *non fecit taliter omni nationi* et il admirait comment Dieu conduisait tout en ce monde.

Il y a déjà soixante ans que ces faits se déroulaient dans une ville du Midi de la France. Ils sont

toujours présents à notre pensée comme s'ils venaient de s'accomplir.

Nous voyons encore la petite communiant, puis la jeune mariée, et aussi l'âme partant pour le ciel au milieu d'une prière et laissant à son mari, comme dernière pensée, ce mot prononcé tout à coup comme une interruption et une réponse à la prière : Au revoir — là-haut — Au revoir.

Et voilà, dans sa simplicité entière, sans aucun ornement littéraire, mais purement et très simplement racontée dans ses grandes lignes, l'histoire d'un mariage chrétien voulu par la divine Providence, préparé ouvertement et dès longtemps par ses soins, et par elle conduit jusqu'à sa fin ici-bas.

Est-il possible de nier ici l'intervention de desseins providentiels ? Et peut-on appeler hasard cette suite ininterrompue de circonstances ?

Ne serait-ce pas un véritable blasphème que nommer *coïncidences* une série aussi bien coordonnée d'interventions successives d'une puissance protectrice que nous sommes heureux d'adorer sous le nom de sainte providence de Dieu !

CHARLES CHAULIAC.

Chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

L'Imagier de Schumann

Gustav-Adolph MOSSA

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Ces vers immortels de Baudelaire me sont tout de suite revenus à la mémoire, quand j'ai appris qu'un peintre, M. Gustav-Adolf Mossa, avait exposé à la galerie Georges Petit, rue de Sèze, une suite « d'Ymages » inspirées par l'œuvre de Robert Schumann.

Il paraissait assez audacieux pour un peintre d'interpréter au moyen de lignes, de formes et de couleurs, les mystérieuses imprécisions de la mélodie. Si le poète et le musicien sont proches l'un de l'autre — et ce sont presque toujours les poètes qui ont inspiré les musiciens — le musicien et le peintre nous paraissent beaucoup plus éloignés. L'audace était d'autant plus grande qu'il s'agissait de Schumann, ce fou de génie, dont les dernières années s'écoulèrent parmi de mer-

veilleuses hallucinations auditives. « Tout lui semblait musique, a écrit sa femme... Ses hallucinations progressèrent tellement qu'il entendait des morceaux exécutés par un orchestre complet, du commencement à la fin. Et le son du dernier accord persistait jusqu'à ce que Robert ait pensé à un autre morceau (1) ».

M. Robert de la Sizeranne, dans la très judicieuse préface qu'il a consacrée au catalogue des œuvres exposées, prend soin, il est vrai, de nous avertir des véritables intentions de l'artiste qui n'a pas eu l'ambition d'être l'interprète fidèle et définitif de l'œuvre musicale de Schumann. « L'auteur des images que voici, dit-il, ne prétend pas que Schumann ait voulu signifier de semblables formes et de telles couleurs lorsqu'il composa ses mélodies, ni que nous devions nécessairement les voir lorsqu'il nous arrive de les entendre. Encore moins que les nombres et les sons se puissent traduire, avec quelque exactitude, par des lignes et des teintes posées sur le papier. Il y a, sans doute, des correspondances mystérieuses entre les divers ordres de nos sensations, mais jusqu'ici, nul ne les a démêlées et l'artiste pas plus qu'un autre. Un autre viendrait qui, en écoutant Schumann, verrait tout autre chose. Celui-ci a voulu exprimer tout simplement, par les moyens dont il dispose et qui sont des couleurs à l'eau, ce qu'il ressent lui-même, quel défilé de visions magnifiques passe devant lui quand il entend le « Paradis et la Péri » ou les « Amours du Poète ».

Voici d'abord une série de sept images sur le « Paradis et la Péri », dont le thème est le suivant : « Une Péri ayant déplu au Seigneur, fut chassée du Paradis. Après avoir recherché vainement parmi les trésors terrestres celui qui pourrait la faire rentrer en grâce, elle résolut d'offrir le sang d'un jeune héros mort pour sa patrie, mais inutilement ; elle recueillit ensuite le dernier soupir d'une vierge, puis les larmes d'un pécheur repentant. A la faveur de ce dernier dont, elle put regagner le ciel et fut pardonnée. »

J'ai été particulièrement attiré par la première de ces compositions, « l'Exil ». Un ange signifie à la Péri l'ordre divin. Conçu dans la manière de Gustave Moreau, ses grandes ailes déployées, ocellées comme un manteau de paon, vêtu d'une robe où des coqs blancs à la crête pourpre font un motif décoratif très heureux, il remplit tout le sujet. La Péri, humble, diaphane et mélancolique s'incline devant l'ordre divin et s'achemine vers l'exil.

(1) Voir « Le Chant du Cygne », par le Dr Paul Voivenel. — « Mercure de France », n° 366.

Six autres Images sont consacrées au « Manfred » de lord Byron : « Le riche seigneur Manfred vivait solitaire, en Suisse, dans son château féodal. Attiré par le mystère des sciences maudites et hanté par le souvenir de sa sœur Astarté, morte, et qu'il a aimée, il interrogea les esprits. Puis, ne pouvant se distraire de son chagrin, il erra dans la montagne, s'en fut divaguer au bord des gouffres, descendit au royaume du dieu du mal, finit par évoquer Astarté, la conjurant de lui dévoiler le mystère de la vie future et mourut en mécréant ». Le décor où l'artiste fait évoluer ses personnages nous transporte en plein rêve, en pleine féerie et les paysages créés dénotent chez leur auteur une faculté imaginative tout à fait remarquable. Dans la « Fée des Alpes », Manfred, parmi les ravins profonds et les gouffres de la montagne est juché sur un haut promontoire rocheux qui se profile seul parmi l'horreur du vide ambiant, et plus haut que lui, sur la teinte pâle du ciel, se détache la vision hiératique de la fée. L'impression est saisissante. Costumes, attitudes, décors, permettent à une palette particulièrement riche de se révéler librement.

Il était naturel que la légende de Faust, telle qu'elle est sortie du cerveau de Goethe, tentât le pinceau de M. G. A. Mossa. Deux compositions dans cette série attirent l'attention. Ce sont « la Ronde des Sylphes » et « la Pluie de roses ». Faust est endormi au pied d'un arbre. Des sylphes porteurs de cithares et de luths, fluides et légers, petits et menus, dansent autour de lui et charment son rêve. Au loin se profile la tour bleuâtre d'un vieux burg de rêve masquant à demi le disque pâle de la lune. Dans « la Pluie de roses », le mauvais démon, terrassé, dans une attitude de rage et d'impuissance, les griffes en défense, succombe sous une pluie de pétales de roses que des anges sereins répandent sur lui à profusion. Et tout cela est d'une poésie intense, d'une éclatante magie de couleurs.

« Les Amours du poète », d'Henri Heine, ont inspiré une suite d'images qui sont conçues dans une note particulièrement tendre. Nous admirons ici « Roses, Lis et Colombes » et « le Sarcophage », ce dernier sur un thème très romantique : « Alors, dans la mer profonde, qu'ils jettent ce lourd fardeau. Mais que d'abord l'on voie ce qui le rend si lourd : c'est qu'il contient mes rêves, ma peine et mon amour ». Des moines, noirs, marchent vers la mer, accablés sous le poids d'un sarcophage où se lisent les mots : « Amor, Gaudium, Dolor ». Au fond, un soleil rouge se couche sur la mer. Proche des premières vagues, un prêtre, vêtu de la chasuble brodée d'un or éteint, préside à l'étrange submersion.

Puis, ce sont des lieder d'Henri Heine, Goethe, Andersen, Eichendorff, etc. : « le Noyer », « les Corbeau », la « Lorelei », « Dans la Forêt », sont des compositions très remarquées.

Une série de portraits complète l'œuvre de l'artiste.

En somme est-il exact de dire que ce sont les mélodies elles-mêmes de Schumann qui ont inspiré le peintre? Je ne le crois pas. Il semble que M. Mossa ait seulement choisi pour sujets de ses compositions les mêmes thèmes poétiques qui ont séduit Schumann et que là doive se borner le rapprochement à faire entre le musicien et le peintre? Autre chose serait l'œuvre d'un artiste qui, sous l'influence des seules suggestions auditives, aurait tenté de traduire celles-ci par l'image. Il appartiendrait à un critique plus compétent et plus érudit que moi de dire si les compositions de M. Mossa, créateur de formes et de couleurs, dans l'ordre de ces correspondances mystérieuses dont parlait Baudelaire, sur le même plan et dans la même atmosphère que celle de Schumann, créateur de sons, mais cela sortirait du cadre de cette étude et n'enlèverait rien, d'ailleurs, au mérite de l'artiste qui nous occupe.

M. Mossa est, nous dit-on, provençal et niçois et cela ne laisse pas que de nous étonner, car il possède le tempérament romantique d'un homme du Nord. Ses prénoms il est vrai, « Gustav-Adolf », ont une consonance germanique, mais n'a-t-il pas imité Reyser qui avait germanisé son nom de Rey? Certes, oui tout est romantique dans l'œuvre de M. Mossa, inspiration et conception et il n'est pas étonnant qu'il ait puisé ses thèmes dans les légendes et les lieder de l'Allemagne sentimentale et gothique. On dit aussi que c'est un artiste très jeune; l'effort accompli n'en est que plus méritoire. Je ne saurais trop engager les fervents d'idéal et de légendes mystiques, à visiter la belle suite « d'Ymages » de M. G.-A. Mossa, à la galerie Georges Petit.

R. FARAL.

ÉCHOS

La Saint-Nicolas

M. Viviani n'a pas aboli toutes les lumières célestes. Beaucoup ont résisté à l'éteignoir et semblent briller d'un éclat plus intense que par le passé.

Le peuple de France manifeste plus que jamais sinon sa croyance aux légendes, du moins sa fidélité aux douces traditions de nos pères.

La Saint-Nicolas est de celles qui ne disparaîtront pas de sitôt, les Parisiens l'ont bien prouvé le 6 décembre dernier.

On connaît la légende : le bon Nicolas fit surgir sains et saufs d'une cuve d'huile bouillante quatre mi-

gnons enfants qu'un homme féroce se préparait à convertir en friture...

C'est en mémoire de cette heureuse intervention que les petits enfants sages — et aussi ceux qui promettent de l'être — reçoivent jouets et friandises.

— Mais l'approche de Noël doit faire un certain tort aux clients de Saint-Nicolas, avons-nous demandé aux marchands de jouets.

— En aucune façon, nous répondirent-ils. La Saint-Nicolas est une sorte de répétition générale de la grande fête de l'Enfant-Dieu. Les cadeaux faits en l'honneur du saint sont moins importants que ceux qui sont distribués au nom du Petit Jésus, voilà tout...

La première église dédiée à Jeanne d'Arc

Elle sera érigée sur la place Duplex, près du Champ de Mars, sur les plans de M. Emile Brunet, architecte en chef des monuments historiques.

Mars était le dieu de la guerre dans l'Olympe des païens et la Bienheureuse est une des gloires guerrières de la France catholique ..

BIBLIOGRAPHIE

Traité pratique de psychothérapie, par le docteur Charles BURLUREAUX.

M. le docteur Charles Burlureaux consacre à la *Psychothérapie* ou art de guérir le corps au moyen de l'influence morale de l'esprit du médecin sur l'esprit du malade, grâce à la connaissance psychologique qu'il en acquiert (c'est du moins une définition qui m'est personnelle), un très intéressant ouvrage, appelé à rendre les plus grands services, aussi bien au médecin qu'au lecteur profane. Ce livre est une réaction contre une conception trop matérialiste de l'art de guérir qui, ne voyant dans le corps humain qu'une machine physiologique, prétendait ne le soigner que par des moyens physiques. M. le docteur Burlureaux a rétabli cette vérité que le corps et l'esprit (cette dualité commode pour la clarté de notre langage, mais qui est en réalité arbitraire), sont indissolublement liés et qu'on ne peut traiter l'un sans soigner l'autre. Certaines maladies sont même presque exclusivement imaginatives, et à leur égard, la psychothérapie est particulièrement efficace. Très excellemment, en des termes clairs et logiques, au moyen de faits et d'exemples qui sont le fruit de toute une vie d'expérience, M. le docteur Burlureaux expose successivement l'importance de l'examen psychothérapique du sujet à traiter, de l'affirmation optimiste, de la suppression des obstacles moraux qui empêchent le malade de guérir, et des moyens divers dont un médecin avisé, pénétré de l'efficacité de la science psychothérapique, peut user en faveur de son malade.

Il y aurait à retenir pour nous, *Echo du Merveilleux*, tout un chapitre consacré aux guérisseurs ou à ce que M. Burlureaux appelle *scientistes chrétiens*, mais la place nous fait défaut pour nous étendre davantage. Que l'auteur de ce livre soit loué d'avoir abordé ces champs mystérieux du domaine psychologique, et d'avoir montré le grand intérêt qu'il y a pour la science médicale à regarder de près l'âme aussi bien que le corps.

